

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

06 mai 2020

PROCHAIN CONSEIL MÉTROPOLITAIN

La prochaine réunion du Conseil Métropolitain de Tours Métropole Val de Loire se tiendra le **Jeudi 14 mai 2020** à 17h00 - salle Jean GERMAIN.

En application de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, cette séance se tiendra à la fois en présence, au siège de la métropole, des membres en ayant exprimé le souhait, et en visio/audioconférence .

Une convocation a été adressée par voie dématérialisée ainsi que, pour certains d'entre vous qui en avaient fait la demande, par voie postale ; l'ensemble des pièces du dossier de la convocation étant accessible via la plate-forme.

Les modalités techniques de la séance seront les suivantes :

- **Pour les élus présents au siège de la Métropole** : Afin d'assurer votre sécurité, l'installation de chacun sera faite de manière à respecter les règles de distanciation sociale, des masques ainsi que du gel hydro alcoolique seront tenus à votre disposition à l'accueil.
- **Pour les élus présents en visio/audioconférence** : La séance se déroulera via l'application Webex. Afin de faciliter la préparation de la séance et son déroulement, le service des Institutions en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information, a pris ou prendra très prochainement contact avec chacun des conseillers métropolitains ayant choisi cette option en vue de :
 - S'assurer de l'installation de l'outil Webex sur le matériel dont il dispose (téléphone, tablette ou ordinateur) ;
 - Présenter l'outil Webex et son utilisation.

Afin de pouvoir débiter dans les meilleures conditions notre séance, merci de vous connecter à l'application une demi-heure avant l'horaire annoncé. En cas de difficulté de connexion ou de problème technique en cours de séance, vous pourrez contacter la Direction des Systèmes d'Information au numéro suivant **06.89.12.85.62**

INFORMATION PRÉFECTURE

LA SITUATION SANITAIRE EN INDRE-ET-LOIRE AU 05 MAI 2020

24 personnes en réanimation aujourd'hui (-4 par rapport à la veille)

65 décès au total dans les structures hospitalières (contre 63 la veille) et 37 décès dans les établissements médico-sociaux (stable) ;

LES INTERVENTIONS DES FORCES DE SÉCURITÉ AU 05 MAI 2020

Nombre de contrôles du jour : 398 dont 20 verbalisations (Zone Police) et 2231 contrôles dont 52 verbalisations (Zone Gendarmerie)

LES ACTIONS FACE À LA CRISE ÉCONOMIQUE

412,4 millions d'euros de prêts garantis par l'État ont été validés en Indre-et-Loire pour près de 3000 entreprises.

En matière de reports de cotisations sociales 16 800 reports ont été accordés pour un montant de 67,7 millions d'euros.

SERVICES POSTAUX : RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE

À compter du 2 juin, tous les bureaux de poste seront ouverts au public. Leur ouverture sera progressive à compter du 11 mai. Onze agences postales vont rouvrir la semaine prochaine. Toutes les boîtes aux lettres « jaunes » vont être remises en service.

La Plateforme de commande de masques a déjà enregistrée 42 demandes sur la région.

PUBLICS FRAGILES : 721 PERSONNES HÉBERGÉES PAR L'ÉTAT PENDANT LA CRISE

Le confinement est particulièrement difficile pour les publics fragiles. Les services de l'État, et notamment la direction départementale de la cohésion sociale mobilisent donc des moyens spécifiques pour y faire face. En plus des bons alimentaires, du soutien aux actions associatives, il s'agit de presque 200 places exceptionnelles qui sont ouvertes pour assurer un accueil le plus large possible.